

DEMANDE DE DÉROGATION
POUR ☒ **LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT ***
☐ **LA DESTRUCTION ***
☐ **LA PERTURBATION INTENTIONNELLE ***

DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations

définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom :
 ou Dénomination (pour les personnes morales) : Ville de Strasbourg
 Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :
 Adresse : N° 1 Rue Parc de l'étoile
 Commune STRASBOURG
 Code postal 67076 Cedex
 Nature des activités : Gestionnaire des RNN de l'île du Rohrschollen et du Massif forestier de Strasbourg-Neuhof/Ilkirsch-Graffenstaden, de la forêt périurbaine de la Robertsau, des espaces verts urbains, des forêts du Hohwald, de l'Oedenwald, de l'Oeuvre Notre Dame et du Herrenwald
 Qualification : Collectivité territoriale

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1 Bufo bufo Crapaud commun	Indéterminée	Tout individus (essentiellement adulte) devant être soustrait au risque d'écrasement routier, lors de leur migration pré-nuptiale sur les sites gérés par la Ville de Strasbourg.
B2 Rana temporaria Grenouille rousse	Indéterminée	
B3 Rana dalmatina Grenouille agile	Indéterminée	
B4 Toutes les espèces d'amphibiens nécessitant un sauvetage.	Indéterminée	
B5		

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION *

Protection de la faune ou de la flore	☒	Prévention de dommages aux cultures	☐
Sauvetage de spécimens	☒	Prévention de dommages aux forêts	☐
Conservation des habitats	☐	Prévention de dommages aux eaux	☐
Inventaire de population	☐	Prévention de dommages à la propriété	☐
Etude écoéthologique	☐	Protection de la santé publique	☐
Etude génétique ou biométrique	☐	Protection de la sécurité publique	☐
Etude scientifique autre	☐	Motif d'intérêt public majeur	☐
Prévention de dommages à l'élevage	☐	Détention en petites quantités	☐
Prévention de dommages aux pêcheries	☐	Autres	☐

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : Opération de sauvetage des individus reproducteurs afin de préserver les populations d'amphibiens

Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET LES TECHNIQUES DE L'OPÉRATION

(renvoyer l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)

DE CAPTURE OU ENLÈVEMENT *

Capture définitive ☐ Préciser la destination des animaux capturés :
 Capture temporaire ☒ avec relâcher sur place ☒ avec relâcher différé ☐
 S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher :

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher : Période de reproduction allant de février à avril.
Les individus interceptés sont relâchés quotidiennement (matin) dans la mare de reproduction ou de l'autre côté de la route.
 Capture manuelle ☒ Capture au filet ☐
 Capture avec épuisette ☐ Pièges ☒ Préciser : Dispositif temporaire constitué de seaux enterrés au ras du sol le long d'un filet empêchant la traversée.
 Autres moyens de capture ☐ Préciser :
 Utilisation de sources lumineuses ☐ Préciser :
 Utilisation d'émissions sonores ☐ Préciser :
 Modalités de marquage des animaux (description et justification) :

Suite sur papier libre

D2. DESTRUCTION *

Destruction des nids ☐ Préciser :
 Destruction des œufs ☐ Préciser :
 Destruction des animaux ☐ Par animaux prédateurs ☐ Préciser :
 Par pièges létaux ☐ Préciser :
 Par capture et euthanasie ☐ Préciser :
 Par armes de chasse ☐ Préciser :
 Autres moyens de destruction ☐ Préciser :

Suite sur papier libre

D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE *

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs ☐ Préciser :
 Utilisation d'animaux domestiques ☐ Préciser :
 Utilisation de sources lumineuses ☐ Préciser :
 Utilisation d'émissions sonores ☐ Préciser :
 Utilisation de moyens pyrotechniques ☐ Préciser :
 Utilisation d'armes de tir ☐ Préciser :
 Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle ☐ Préciser :

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION *

Formation initiale en biologie animale ☒ Préciser : Master 2 en conservation des écosystèmes, MST environnement, BTS GPH
 Formation continue en biologie animale ☒ Préciser : Formation AFB (ex ATEN), formation interne
 Autre formation ☐ Préciser :

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION

Préciser la période : Février à avril de chaque année (2018, 2019 et 2020)
 ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION

Régions administratives : Grand Est
 Départements : Bas-Rhin
 Cantons : Strasbourg et Illkirch-Graffenstaden
 Communes : Strasbourg et Illkirch-Graffenstaden

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Relâcher des animaux capturés ☒ Mesures de protection réglementaires ☐
 Renforcement des populations de l'espèce ☐ Mesures contractuelles de gestion de l'espace ☐
 Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : Individus relâchés quotidiennement chaque matin après dénombrement et identification, y compris les week-end et les jours fériés. Respect du protocole Chytridiomycose.

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : En pièce jointe à ce formulaire.

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Bilan des opérations transmis à la Préfecture du Bas-Rhin et à la DREAL Grand Est.

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Strasbourg
 le 2 OCT. 2017
 Votre signature

Romuald SUTTER
 Chef de service

47-10

Ronald SUTTER
Chef de service

- 2 OCT. 2012